

A Mayotte, des femmes sous domination et sous emprise

vendredi 15 janvier 2021, par [SARTRE Julien](#)

Dans un rapport publié le 12 février, le Défenseur des droits estime que « les droits fondamentaux des Mahorais et des Mahoraises ne sont pas effectifs ». Les femmes, qu'elles soient comoriennes ou de nationalité française, sont particulièrement opprimées.

Mamoudzou (île de Mayotte), envoyé spécial.- « L'amour, j'ai appris à le faire à Mayotte, enfin l'amour... je ne sais pas, ce n'est pas comme dans les films, c'est plus physique ! » Posément, en souriant, Céline se confie. Elle a vingt ans, elle est arrivée dans le département français au terme d'une périlleuse traversée depuis une île voisine de Madagascar, Nosy Be.

De très longs cheveux, la taille déliée, le regard clair, Céline est une *soussou*. À Mayotte, on désigne de cette façon à la fois méprisante et affectueuse - en langue shimaoré, un dérivé du swahili - un peuple de filles, michetonneuses, prostituées occasionnelles, femmes.

« C'est vraiment très physique, poursuit la jeune fille sans se départir de son sourire un peu figé. Quand on me force à faire quelque chose dont je ne veux pas, ou bien lorsque cela me fait mal, je me pousse sur le côté. On fait une pause et on reprend. Un jour, un homme que je fréquentais a essayé de m'étrangler. J'ai eu très peur, je venais de lui réclamer de l'argent. Nous avons couché trois fois et il refusait de me payer. Je l'ai insulté et je lui ai dit : sais-tu que je dois payer mon loyer, la cantine du lycée, vivre ? Tu crois que je suis attirée par un homme comme toi ? »

À partir de quand cesse-t-on d'être une « femme honnête » pour devenir une *soussou* ? Cette question pourrait prêter à rire n'importe où ailleurs que dans le contexte mahorais. Dans le 101^e département français, il s'agit de vie ou de mort, pour une part non négligeable de la population.

« Il y a bien une problématique de violence sexuelle à Mayotte, confirme Nicolas Roinsard, chercheur et professeur d'université à Bordeaux, spécialiste des sociétés insulaires de l'océan Indien. D'un point de vue sociologique, cette violence sexuelle est liée à un triple rapport social : de genre, interethnique et de classe. On peut parler de rapport intersectionnel de domination. »

La situation est grave et le tableau ne se limite pas à une poignée de femmes migrantes : selon l'Insee, plus de la moitié de la population (52 %) est d'origine étrangère à Mayotte. Au dernier recensement, l'île, surpeuplée, comptait 256 500 habitants. Le sociologue Nicolas Roinsard poursuit : « Les femmes anjouanaises sont dans une telle vulnérabilité à Mayotte que l'on observe des formes d'alliances matrimoniales, voire sexuelles qui, rapportées à leur trajectoire, s'inscrivent avant tout dans une logique de survie. »

Violence, sexe et survie : c'est ce contexte qu'a trouvé la délégation du Défenseur des droits en visite dans l'archipel des Comores, à la fin de l'année dernière. Le rapport tiré de la mission d'observation, publié le 12 février 2020, porte un regard dur sur la politique de la France en matière

de respect des droits humains.

« À Mayotte plus qu'ailleurs, il existe un écart immense entre les droits consacrés et ceux effectivement exercés, écrit l'institution. Les droits fondamentaux – droit à l'éducation, à la sûreté, à la santé, à vivre dans des conditions décentes – n'y sont pas effectifs. »

Plus loin, le document égrène les manquements qui conduisent à la situation catastrophique d'un territoire « indexé sur un infra-droit insuffisamment remis en cause, et régulièrement ébranlé par des crises sociales ». On peut par exemple lire « les témoignages des enfants [qui mettent] en évidence des défauts de scolarisation et le non-respect de leur droit de vivre en famille du fait des procédures d'éloignement dont leurs parents font l'objet ».

Toujours selon le Défenseur des droits, il faut aussi prendre en compte « un coût de la vie très élevé avec un écart de prix de 42 % par rapport à la métropole pour les produits alimentaires importés, un taux de chômage autour de 35 %, et toujours en hausse, qui accompagne le PIB par habitant le plus faible de tous les départements d'outre-mer, une délinquance et un sentiment d'insécurité très présents » ou encore « la fourniture en énergie [qui] souffre aussi d'importantes carences liées à l'insuffisance des infrastructures ».

Jusqu'à l'année passée, il n'y avait pas de service gynécologique à l'hôpital de Mayotte. Il en est encore au stade du balbutiement.

Cette « insuffisance des infrastructures », décrite pudiquement par le Défenseur des droits, prend dans les rues de la capitale, Mamoudzou, la forme de voies boueuses, de bidonvilles immenses et crasseux, d'innombrables déchèteries sauvages à ciel ouvert. Comme le concède le directeur régional de l'Insee, Jamel Mekkaoui, « à Mayotte, le carrelage dans une maison est un signe extérieur de richesse ».

Selon un autre observateur de longue date de la vie politique et sociale de l'île, qui préfère rester anonyme, « entre l'indexation du salaire des fonctionnaires [des primes de vie chères communes à tout l'outre-mer français - ndlr] et la minoration locale du RSA, les inégalités sont institutionnalisées. Il n'y a même pas besoin d'un capitalisme prédateur : la précarisation de la population est dans la loi ».

C'est bien à l'échelle de l'archipel des Comores et de ses quatre îles que l'application de la loi française ne va pas sans poser de graves problèmes. Dans son rapport de février, le Défenseur des droits dénonce - une énième fois - le « Visa Balladur ». « La mise en place du visa dit "Balladur" en 1995, matérialisant une frontière au sein d'un archipel autrefois traversé par des circulations interinsulaires fluides, a interrompu le rythme de ces flux », écrivent les rapporteurs.



À Mayotte, une partie de la violence s'écrit maladroitement sur les murs. © JS

Il est un lieu et une heure où ces abîmes entre individus apparaissent de manière encore plus flagrante, où la violence prend une forme spéciale. Lorsque la fin de la semaine approche, les bars et

les boîtes de nuit de Mamoudzou sont pleines à craquer.

Céline et les autres *soussous* arborent de belles robes scintillantes et des perruques flamboyantes. Elles sortent. La musique malgache syncopée, le saleg, et les danses chaloupées produisent un climat particulier.

À partir de quand cesse-t-on d'être quelqu'un qui s'étourdit afin d'échapper un instant à la violence pour devenir une femme qui se vend ? À Mayotte, la question n'est pas tranchée et plus personne n'a envie d'en rire.

Julien Sartre

P.-S.

• MEDIAPART. 22 février 2020 :

<https://www.mediapart.fr/journal/france/220220/mayotte-des-femmes-sous-domination-et-sous-emprise>

POURQUOI S'ABONNER A MEDIAPART ?

- Site d'information indépendant
- Sans subventions ni publicité sur le site
- Journal participatif
- Financé uniquement par ses abonnements

<https://www.mediapart.fr/abonnement>

Les articles de Julien Sartre sur Mediapart :

<https://www.mediapart.fr/biographie/julien-sartre>